

Stage de formation agréé en cultures marines

Capacité professionnelle en cultures marines

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1700306F — Mise à jour : 9 juin 2026

Organisme responsable : CEFCM CONCARNEAU

Contenu

Objectifs

Ce stage permet d'accéder au domaine public maritime (DPM) à des fins de cultures marines. Il permet donc au titulaire de l'attestation correspondante de formuler une demande de concession aux cultures marines, en vue de son exploitation. Par un apport de connaissances en : Biologie-Ecologie-Technique et conduite de production, Moyens de production, Gestion économique de l'entreprise et connaissance de la filière, Réglementation de l'activité aux cultures marines et une période de formation en entreprise, lui permettant de développer des compétences professionnelles requises dans l'exercice de cette activité, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, d'assurer la responsabilité d'une petite structure aquacole.

Programme

Biologie-Ecologie-Technique de production : Biologie / Ecologie / Technique et conduite de production / Réglementation
Moyens de production : Matériaux et matériels / Systèmes d'approvisionnement eau / Equipements / Moyens de transports / Réglementation et sécurité au travail - DUP
Gestion éco. de l'entreprise et connaissance de la filière : Entreprise et mode de production / Connaissance du produit et filière / Réglementation de l'entreprise aquacole
Réglementation de l'activité cultures marines : Préparation à l'entretien devant jury / Evaluation devant jury - présentation du projet

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Capacité professionnelle en cultures marines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2014009	Présentiel	ETEL	01/03/2026	21/05/2026
2312137	Présentiel	ETEL	28/02/2027	19/05/2027
2312138	Présentiel	Saint-Malo	14/02/2027	22/04/2027